

refus du locataire de la gestion locative

Par blablabla70, le 12/02/2013 à 14:23

Bonjour,

j'ai des soucis avec mon locataire qui decide de me payer à moitié donc je decide de confier la gestion de mon appartement à une régie mais ce dernier refuse de passer par elle? a t il le droit et que dois je faire?

MERCI de vos réponses

Par janus2fr, le 12/02/2013 à 14:59

Bonjour,

Le locataire n'a pas à accepter ou refuser. Vous avez confié la gérance de votre location à une agence, c'est maintenant elle qui vous représente.

Par youris, le 12/02/2013 à 15:46

bir

et si ce mode de gestion ne lui plait pas, il peut donner son congé.

cdt